

03 mai 2024 -17:50

Appartient à [Conseil des ministres du 3 mai 2024](#)

Rapport final du Plan d'action fédéral handicap 2021-2024

Sur proposition de la ministre chargée des Personnes handicapées Karine Lalieux, le Conseil des ministres a pris acte du rapport final de la mise en œuvre du Plan d'action fédéral handicap 2021-2024.

Le Conseil des ministres a approuvé le Plan d'action fédéral handicap (2021 - 2024) en juillet 2021. Le Plan ambitionne d'éliminer progressivement les obstacles que rencontrent les personnes en situation de handicap, afin qu'elles puissent mener une vie de qualité et autonome et qu'elles puissent se développer pleinement, conformément à la Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées et à l'article 22^{ter} de la Constitution.

Le plan contient 145 mesures, qui touchent à tous les aspects de la vie des personnes en situation de handicap et leur entourage le cas échéant : santé et protection sociale, travail et emploi, accessibilité, mobilité, lutte contre les discriminations, participation à la vie culturelle et sportive, etc.

Le rapport final fait un point sur la mise en œuvre des mesures et a été précédé d'une discussion avec la société civile et des avis sollicités auprès du Conseil supérieur national des personnes handicapées.

Plus concrètement, 111 mesures nécessitent une mise en œuvre ponctuelle, dont 84 ont été entièrement mises en œuvre et 17 partiellement. 34 mesures sont prévues pour être appliquées de manière continue, dont 15 ont été mises en œuvre pour la période 2021-2022. Pour la période 2023-2024, 21 mesures ont été intégralement mises en œuvre et 10 partiellement. Au total, 105 mesures ont donc été entièrement mises en œuvre et 27 partiellement, ce qui représente un taux de réalisation de 91 %.

La ministre chargée des Personnes handicapées a été mandatée pour faire publier le rapport final.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Karine Lalieux, ministre des Pensions et de l'Intégration sociale, chargée des Personnes handicapées, de la Lutte contre la pauvreté et de Beliris
Avenue de la Toison d'or, 87
1060 Bruxelles
Belgique
+32 2 541 64 84
<https://lalieux.belgium.be>
info@lalieux.fed.be

Delphine Van Bladel
Porte-parole (FR)
+32 476 60 02 61
delphine.vanbladel@lalieux.fed.be

Sam Van De Putte
Porte-parole (NL)
+32 478 44 07 01
sam.vandeputte@lalieux.fed.be